



Durée : 5 h

Dénivelé cumulé : 389 m

Fiche n° : 7



L'Arèche côté sud

BARDALENE

DESCRIPTIF TRAJET :

Depuis la porte d'entrée de la Maison Forestière, descendez la piste forestière jusqu'à atteindre l'embranchement.

1 - Poteau "Marchetie"

Suivre :

Laoul 0,6 km
St-Montan
7,9 km

Continuez pour arriver au prochain carrefour.

2 - 3 - Poteau "Laoul"

Suivre :

Bardalène 2,2 km
St-Montan
7,3 km

Restez sur le GR42 pour arriver à l'embranchement suivant.

4 - Poteau "L'aven des Aubes"

Suivre :

Bardalène 0,5 km
St-Montan
7,8 km

Gardez la piste forestière pour arriver au carrefour.

5 - Poteau "Bardalène"

Suivre :

St-Montan
7,3 km

Redescendez par un sentier sinueux, vous pourrez observer d'anciennes bornes de délimitation de propriété datant du début du XIXe siècle. Vous pourrez également voir des restes de maisons de charbonniers et d'emplacements de charbonnières tout au long de ce sentier frais et humide, entouré par de gigantesques pierriers.

Remontez ensuite grâce à un magnifique chemin de muletier qui vous emmènera au dessus du ruisseau du Rimouren, dans un paysage splendide, avec de superbes falaises telles que le Ranc de la Lèdre et Barri Troué.

Vous redescendez ensuite pour rejoindre le GR 42 et l'embranchement suivant.

6 - Poteau "Soulières"

Suivre :

Laoul 4,5 km
Maison Forestière
5,7 km

Vous suivez le GR 42 et passez devant une ferme.

Vous attaquez une longue montée jusqu'à rejoindre un nouvel embranchement.

4 - Poteau "L'aven des Aubes"

Suivre :

Laoul 1,7 km
Maison Forestière
2,9 km

Vous arrivez au carrefour du « Laoul », vous gardez la direction de la Maison Forestière pour arriver jusqu'au point de départ du circuit.

Légende :

- Porte d'entrée, point info rando
- Poteau directionnel
- Poteau directionnel avec carte
- Dolmen
- Point de vue
- Circuit
- Liaison
- Liaison non balisée

Balisage :

Bonne direction

GR*



Changement de direction



Mauvaise direction



PR*



Signalétique :

Cône d'orientation

Nom et distance du prochain poteau avec carte

Nom et distance de la prochaine porte d'entrée



RECOMMANDATIONS :

Prévoyez impérativement chaussures de randonnée, boissons, chapeau, etc. Respectez les propriétés privées. Soyez prudent en cas de travaux forestier. N'allumez pas de feu. Ne laissez aucun débris sur place. Portez de préférence des vêtements colorés.

Période de chasse 2012/2013 : 9 Septembre 2012 au 28 Février 2013

Pour connaître les dates de battus de chasse administrative, contactez la Fédération de Chasse au : 04 75 87 88 20

(* "GR", "PR" est une marque déposée par la Fédération Française de randonnée pédestre. Autorisation de reproduction 2010)